

## **Rapport d'activité 2019**

**Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice**

22 rue Neuve des Boulets, 75011 Paris tél. : 01 55 25 23 75

e-mail : [farapej@farapej.fr](mailto:farapej@farapej.fr) - site internet : [www.farapej.fr](http://www.farapej.fr)

Facebook : [www.facebook.com/farapej](https://www.facebook.com/farapej) Twitter : <https://twitter.com/Farapej>

# Sommaire

<b>1. La vie de la Fédération .....</b>	<b>4</b>
1.1. Les activités de la FARAPEJ .....	4
1.2. L'Assemblée générale 2019 .....	4
1.3. Le Conseil d'administration et le Bureau .....	4
1.4. Les Pôles.....	5
1.5. Nos bénévoles au siège.....	6
1.6. L'équipe permanente.....	6
<b>2. À la rencontre du réseau .....</b>	<b>7</b>
2.1. L'animation du réseau au niveau national .....	7
2.2. Les membres .....	7
2.3. Les Délégations régionales de la FARAPEJ.....	8
<b>3. La formation des bénévoles.....</b>	<b>10</b>
3.1. Pour quoi faire ?.....	10
3.2. Les thématiques.....	10
3.3. Le pôle formation.....	10
3.4. Les activités du Pôle Formation .....	11
3.5. Le bilan 2019 des formations.....	11
3.6. Les perspectives 2020.....	13
<b>4. La FARAPEJ dans le débat public.....</b>	<b>14</b>
4.1. Les partenariats inter-associatifs .....	14
4.1.1. <i>Groupe National de Concertation Prison (GNCP)</i> .....	14
4.1.2. <i>Collectif « Les Morts de la Prison »</i> .....	15
4.2. Les actions d'information et de sensibilisation du public .....	15
4.2.1. <i>Les Journées Nationales Prison 2019</i> .....	15
4.2.2. <i>L'hommage aux Morts de la Prison en 2019</i> .....	17
4.2.3. <i>Prison Insider</i> .....	17
4.2.4 Apéro-débat .....	18
4.3. La contribution au débat public.....	18
4.3.1. <i>Les prises de position de la FARAPEJ</i> .....	18
4.3.2. <i>Les interventions et participations extérieures de la FARAPEJ</i> .....	18
<b>5. RESCALED.....</b>	<b>19</b>
<b>6. La réflexion .....</b>	<b>20</b>
6.1.1. <i>Journées annuelles de réflexion</i> .....	20
6.1.2. La revue .....	20
<b>7. Les actions auprès des publics touchés par une mesure pénale .....</b>	<b>20</b>
7.1. L'annuaire des associations prison-justice.....	20
7.2. L'orientation des personnes détenues ou sortant de prison et de leurs proches, les réponses aux sollicitations extérieures .....	21
<b>8. La boîte à outils de la FARAPEJ au service de ses membres.....</b>	<b>22</b>

8.1.	Le dépliant de la FARAPEJ .....	22
8.2.	Les réseaux sociaux : Facebook et Twitter .....	22
8.3.	Le site internet .....	22
8.4.	Les chroniques .....	23
8.5.	Le centre de documentation .....	24
<b>9.</b>	<b>Les partenariats financiers en 2019 .....</b>	<b>25</b>

# 1. La vie de la Fédération

---

## 1.1. Les activités de la FARAPEJ

La **FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice)**, créée en 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la justice et d'agir pour limiter les effets destructeurs de la prison.

A fin 2019, la FARAPEJ fédère **près de 70 associations**, dont les 6600 bénévoles et 650 salariés sur toute la France interviennent tout au long de la chaîne pénale auprès de personnes détenues, de personnes sortant de prison, ou suivies en milieu ouvert, et de leurs proches. La Fédération regroupe également **près d'une centaine d'adhérents individuels**.

Nos principales missions :

- sensibiliser et informer les acteurs de l'univers prison-justice,
- élaborer une réflexion et un plaidoyer sur le fonctionnement de la justice,
- informer le grand public sur les questions carcérales et pénales,
- soutenir les associations membres dans leurs actions sur le terrain.

Fédération d'associations régie par la loi 1901, la FARAPEJ est **reconnue d'intérêt général** et dispose de **l'agrément national de jeunesse et d'éducation populaire**.

## 1.2. L'Assemblée générale 2019

L'Assemblée générale annuelle de la FARAPEJ s'est tenue à Paris **les 15 et 16 mars** à la Maison Fraternelle le vendredi ainsi qu'à l'École Normale Supérieure (ENS) le samedi. Elle donne traditionnellement lieu à des moments de vote formels de la part des membres de la FARAPEJ, représentés par le collège des associations, et par le collège des adhérents individuels.

Le **rapport moral**, qui passe en revue les temps forts de la vie et des actions de la Fédération au cours de l'année 2018, ainsi que le **rapport financier 2018**, rassemblant le compte de résultat et le bilan au 31 décembre 2018, gage de la bonne tenue des comptes pour nos financeurs, ont été adoptés à l'unanimité.

La **cotisation 2020** a également été votée :

- Elle reste inchangée pour les adhérents associatifs : **100 €**, avec la possibilité de verser une cotisation de soutien supérieure.
- Elle reste inchangée pour les adhérent-e-s individuel-le-: **15 €** dans le cadre général, **10 €** lorsque l'adhérent est membre d'une association adhérente de la FARAPEJ, et **5 €** pour les demandeurs d'emploi et les étudiant-e-s.

## 1.3. Le Conseil d'administration et le Bureau

Le **Conseil d'administration** est composé, au 31 décembre 2019, de 12 membres : 8 représentants du collège des associations, et 4 représentants du collège des adhérents individuels. Lors de l'Assemblée générale 2019, la FARAPEJ a accueilli un nouvel administrateur et deux nouvelles administratrices, Hervé ROMIEUX, Jacqueline MURGIER et Marie-Odile THÉOLEYRE, élus à l'unanimité, pour un mandat de 3 ans. Ont été réélus, à l'unanimité, les administrateurs et administratrices suivants, également pour un mandat de 3 ans : Lyliane BESNARD et Bernard LECOGNE.

Au plan statutaire, le Conseil d'administration assure la gestion stratégique et prospective de la Fédération. En particulier, il vote le budget prévisionnel annuel de la Fédération, examine les demandes d'adhésion des associations candidates et propose à l'Assemblée générale le montant de la cotisation annuelle, pour les membres associatifs et pour les membres individuels. Il établit chaque année un rapport moral et un rapport financier soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration se réunit au moins une journée tous les deux mois, au siège de la FARAPEJ. Les sujets examinés par le Conseil d'administration peuvent être de différentes natures, par exemple : définition des priorités de la FARAPEJ, questions stratégiques concernant l'orientation des politiques de formation, de partenariats et de publications de la FARAPEJ, travaux sur des prises de positions ou questions de réflexion.

Le Conseil d'administration élit tous les ans, en son sein, un **Bureau**, qui est chargé des questions opérationnelles et de la gestion courante de la Fédération, notamment : préparation des réunions du Conseil d'administration, étude des dossiers avant soumission au Conseil d'administration, questions d'organisation et de fonctionnement du siège, examen des demandes d'adhésions individuelles, mise en œuvre des décisions. Le Bureau, qui travaille en lien étroit avec l'équipe salariée, se réunit au moins une demi-journée tous les deux mois, entre chaque réunion du Conseil d'administration, au siège de la FARAPEJ. La fréquence et le nombre de réunions statutaires pourront évoluer en 2020 en fonction des besoins et de l'actualité.

### **Composition du Conseil d'administration suite à l'Assemblée générale du 16 mars 2019, et composition du Bureau suite à la réunion du Conseil d'administration de juin 2019.**

Prénom	NOM	Fonction	Collège
Lyliane	BESNARD	Administratrice	associatif (ACTIF)
Irène	CARBONNIER	Administratrice	associatif (CASP / ARAPEJ)
Monique	CARRIAT	Trésorière-adjointe	associatif (Entraide et Solidarités)
Bernard	LECOGNE	Administrateur	associatif (Le MAS)
Fabienne	MOULON	administratrice	individuel
Jacqueline	MURGIER	Secrétaire	individuel
Pierre	PELISSIER	Administrateur	associatif (DES Maintenant en Europe)
Christiane	PERNIN	Vice-présidente	associatif (ARAPEJ 41)
Hervé	ROMIEUX	Trésorier	associatif (CLIP)
Anne	SAGUEZ	Administratrice	associatif (ANAEC)
Alexis	SAURIN	Président	individuel
Marie-Odile	THÉOLEYRE	Administratrice	Associatif (Companio)

## **1.4. Les Pôles**

Des pôles sont organisés autour du CA de manière à mettre en œuvre certaines orientations de politique associative de long terme au contraire des groupes de travail qui ont un objectif de plus court terme (travail d'une thématique spécifique de réflexion sur une ou quelques années, mise en place d'un projet, organisation d'un colloque, des journées de réflexion, etc.). Les pôles émanent du Conseil d'administration et leur composition est variable selon les cas : essentiellement des administrateurs appuyés par des salariés de la fédération dans certains cas, composés d'administrateurs et de bénévoles extérieurs au CA dans d'autres cas, la configuration s'adapte aux besoins. Dans tous les cas, les pôles conservent une proximité avec le CA du fait de leurs thèmes de travail.

Les principaux pôles en fonctionnement en 2019 sont les pôles :

- formation [responsable : Fabienne Moulon et Anne Saguez (jusqu'en juin 2019)],
- finances (responsable : Hervé Romieux),
- information et sensibilisation du public et JNP (responsables : Monique Carriat et Christiane Pernin)

Les modalités de travail des pôles sont variées : en réunion plénière, de sous-groupe, à distance, etc. Le pôle *formation* s'est réuni en plénière une seule fois en 2019 en plus des réunions des responsables de la formation avec le chargé de formation, le pôle *ISP/JNP* ne s'est pas réuni, le pôle *finances* s'est réuni quatre fois (...).

## 1.5. Nos bénévoles au siège

La FARAPEJ repose essentiellement sur l'engagement de ses membres, qu'ils viennent d'une association adhérent ou qu'ils adhèrent de manière individuelle. De nombreuses missions bénévoles, ponctuelles ou au long cours, permettent de faire vivre la Fédération et de mettre en œuvre son fonctionnement et ses différents projets.

Tout au long de l'année 2019, les bénévoles sont intervenus sur de nombreuses activités :

- Participation aux réunions statutaires : Conseil d'administration, Bureau, Assemblée générale.
- Animation des Pôles et du Comité de pilotage « AG 2019 » de la FARAPEJ.
- Animation des Délégations régionales de la FARAPEJ.
- Participation aux réunions inter-associatives (Groupe National de Concertation Prison, collectif « Les Morts de la Prison », collectif Justice Prison,...) et aux rencontres avec les acteurs du monde prison justice.
- Interventions dans le cadre des formations de la FARAPEJ.
- Contributions au débat public.
- Rédaction des chroniques de la FARAPEJ : Actualité Prison Justice, Côté Cour EDH, OPALE.
- Réponse aux sollicitations des personnes détenues (courriers postaux) ou sortant de prison et de leurs proches (e-mails).
- Comptabilité analytique et établissement des états financiers de la FARAPEJ.
- Suivi de la trésorerie et établissement des bulletins de paie de l'équipe salariée.

## 1.6. L'équipe permanente

L'équipe salariée, basée dans les locaux de la FARAPEJ à Paris, est chargée de **mettre en œuvre le projet associatif de la Fédération**, d'**animer la vie associative du réseau** et d'**assurer le fonctionnement du siège**.

Les évolutions en 2019 :

- Émilie ADAM-VÉZINA a rejoint l'équipe salariée le 25 novembre. Elle occupe la fonction de coordinatrice France du projet européen RESCALED.

### Composition de l'équipe salariée au 31 décembre 2018

Salarié-e-s	Fonction	Qualification	Type de contrat	Equivalent temps
Sébastien MONTÉMONT	Chargé de formation et gestion administrative	BAC pro gestion - administration	CDI	1, temps plein 35 heures par semaine
Gaël RABIER du VILLARS	Chargé de mission	L2 droit et histoire	CDI	1, temps plein 35 heures par semaine
Émilie ADAM-VÉZINA	Coordinatrice	Doctorat en socio-anthropologie	CDD à objet défini	1, temps plein 35 heures par semaine

## 2. À la rencontre du réseau

### 2.1. L'animation du réseau au niveau national

En tant que réseau fédérateur au niveau national, la FARAPEJ entretient des liens permanents avec ses associations membres, et s'efforce d'être à l'écoute de leurs actualités et de leurs projets, des questions qu'elles se posent, des éventuelles difficultés qu'elles rencontrent. Via des contacts téléphoniques ou par courriels, à l'occasion de visites des associations au siège ou de déplacements des membres du Conseil d'administration ainsi que de l'équipe salariée dans les associations, la FARAPEJ a pour objectif d'être en relation avec chacun et de susciter également les liens entre les adhérents. Ces temps d'échanges sont également importants pour permettre une mutualisation accrue des différentes pratiques associatives. Ils alimentent également la réflexion collective et permettent à la FARAPEJ d'intervenir auprès de ses partenaires institutionnels et dans le débat public, se faisant l'écho de ce que vivent les associations dans leurs activités quotidiennes sur le terrain.

#### La Lettre de la FARAPEJ



La Lettre de la FARAPEJ est diffusée à l'ensemble de nos adhérents, à notre réseau et au-delà, ce qui représente plus de 500 contacts. Conçue comme un outil d'animation du réseau, elle vise à informer sur les dernières activités de la Fédération, à mettre en avant les initiatives ou les actions des associations membres et à relayer des informations sur l'actualité prison-justice.

Toutes les Lettres de la FARAPEJ sont téléchargeables ici : <https://farapej.fr/La-Lettre>

### 2.2. Les membres

#### 2.2.1. Les associations adhérentes

A fin 2019, la FARAPEJ fédère près de 70 associations, dont les 6000 bénévoles et 650 salariés sur toute la France interviennent tout au long de la chaîne pénale auprès de personnes détenues, de personnes sortant de prison, ou en milieu ouvert, et de leurs proches.

Pour une demande d'adhésion à la FARAPEJ en tant qu'association :

[http://www.farapej.fr/Documents/FARAPEJ\\_Demandeadhesion\\_asso2018.pdf](http://www.farapej.fr/Documents/FARAPEJ_Demandeadhesion_asso2018.pdf)

Voici le portrait des 2 associations qui ont rejoint la FARAPEJ en 2019 (elles seront présentées lors de l'AG 2020) :

- **Ares**
- **La Ferme de Baudonne**

**Le groupe Ares** agit dans le domaine de la réinsertion sociale et professionnelle, en particulier auprès des personnes détenues et sortantes de prison. L'association suit et accompagne environ 1000 personnes dans un parcours agréé par Pôle emploi. Actuellement, les personnes détenues concernées par ce dispositif sont détenues à la Maison d'arrêt de Villepinte ainsi qu'au quartier maison centrale de Meaux-Chauconin.

**La Ferme Emmaüs Baudonne** créée sur le modèle de la Ferme de Moyembrie, accueille à partir de janvier 2020, 7 femmes sous main de justice. L'objectif est d'héberger des femmes en fin de peine, les matinées seront consacrées au maraîchage biologique, tandis que les après-midis seront dédiés aux activités culturelles, artistiques et à la réinsertion. Les lieux seront aménagés pour favoriser la venue des enfants afin de reconstruire les liens parentaux mis à mal par les années de prison. Véritable sas entre la détention et la sortie, la confiance est au cœur du projet, afin que ses résidentes puissent « réapprendre la liberté ».

### 2.2.2. Les membres individuels

A fin 2019, la FARAPEJ regroupe également **près d'une centaine d'adhérentes et d'adhérents individuels**.

Les adhérents et adhérentes individuelles sont issues de tous les milieux sociaux et, quel que soit leur statut, professionnel ou autre, ils et elles sont intéressées aux questions qui occupent la FARAPEJ pour contribuer à la réflexion collective et à la diffusion de ses objectifs, pour s'informer sur les évolutions en matière de justice et d'exécution des peines et pour interpeller la Fédération sur les enjeux locaux et/ou nationaux qu'ils et elles perçoivent. **Les membres individuels constituent le vivier des bénévoles de la Fédération.**

Pour une demande d'adhésion à la FARAPEJ en tant que membre individuel : [http://www.farapej.fr/Documents/FARAPEJ\\_Demandeadhesion\\_indiv2018.pdf](http://www.farapej.fr/Documents/FARAPEJ_Demandeadhesion_indiv2018.pdf)

## 2.3. Les Délégations régionales de la FARAPEJ

### 2.3.1. Rôle et missions

Les Déléguées et Délégués régionaux (DR) de la FARAPEJ ont pour vocation de **représenter et d'animer la Fédération au niveau régional**. Ils sont présents sur le territoire national. Les territoires des délégations régionales de la FARAPEJ suivent ceux des Directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP).

Les DR ont avant tout un rôle de facilitation de l'animation du réseau de la Fédération en favorisant le lien entre les associations de leur région et la tête de réseau. Les DR sont un relais essentiel entre la Fédération et ses membres. Ils assurent également la représentation de la FARAPEJ auprès des instances régionales.

Tous et toutes bénévoles, ils sont nommés par le Conseil d'administration de la FARAPEJ et demeurent en lien étroit avec celui-ci en y étant invités permanents avec une voix consultative.

Structuration des Délégations régionales de la FARAPEJ au 31 décembre 2019	
Régions pénitentiaires	Délégués et déléguées régionales
DIJON	Christiane PERNIN
LILLE	Pierre DELMAS
LYON	Bernard LECOGNE
PARIS	Alexis SAURIN



## **2.3.2. Bilan des Délégations régionales en 2019**

2.3.2.1. Auvergne Rhône-Alpes « Lyon » : bilan par Bernard LECOQNE

2.3.2.3. Grand-Nord « Lille » : bilan par Pierre DELMAS

2.3.2.3. Centre-Val de Loire « Dijon » : bilan par Christiane PERNIN

Peu d'activité cette année due à la difficulté de me déplacer en région. Les liens sont maintenus avec Tours et Orléans par le biais de mails ou d'appels téléphoniques. Les actions en faveur de la FARAPEJ se sont tenues à Blois.

- Une formation sur les conditions de détention demandée par l'ACAT (Action des Chrétiens contre la torture) région Centre en octobre 2019.
- Les JNP à Blois en novembre ont réuni des personnes de l'association Espoir d'Orléans, de Tours, de Bourges (Courrier de BOVET), ANVP Blois, aumônerie catholique de Blois. Les JNP sont toujours présentées comme événements FARAPEJ/ARAPEJ-41.
- Une formation à Blois : module 2

Des liens amicaux avec le groupe de Dijon sont maintenus. Il en est de même avec l'association MOP présente à Tours dorénavant.

### **Les difficultés rencontrées sont :**

- L'éloignement des associations et une région gigantesque ;
- L'impossibilité de prospecter faute de temps personnel ;
- Les soucis familiaux en 2019.

### **Perspectives : 2020- 2021**

- Du temps libéré pour des déplacements en région/ aller vers les associations du centre ;
- Proposer des JNP régionales ;
- Prévoir des formations régionales ;
- Préparer une journée thématique en région centre....

## 3. La formation des bénévoles

---

### 3.1. Pour quoi faire ?

La FARAPEJ propose des formations pour les intervenants des associations adhérentes, des associations partenaires et plus largement, pour toute personne intéressée. La formation est essentielle car elle contribue à la qualité des actions des intervenants associatifs, représente une prise en considération de leurs besoins et entretient leur motivation. En proposant une mutualisation de l'action de formation pour les membres de son réseau, la FARAPEJ espère la rendre plus facilement accessible tout en facilitant des rencontres entre des associations variées qui peuvent partager leurs expériences.

Les formations proposées favorisent l'approfondissement des connaissances sur le milieu prison-justice, la sensibilisation aux enjeux du système judiciaire et pénitentiaire et l'acquisition d'outils pour accompagner, informer et orienter les personnes rencontrées.

### 3.2. Les thématiques

La spécificité du domaine prison-justice et la grande diversité des problématiques rencontrées sur le terrain nécessitent que les formations soient adaptées. Elles s'inscrivent dans 5 grandes thématiques :

- **Sur le système judiciaire et le système pénitentiaire** : aider les intervenants à se repérer dans l'univers carcéral pour mieux comprendre le parcours et le quotidien des personnes qu'elles accompagnent.
- **Sur l'accès au droit** : permettre aux intervenants de mieux connaître les démarches que peuvent entreprendre les personnes détenues pour faire respecter leurs droits.
- **Sur l'écoute et l'accompagnement** : fournir des outils et des conseils aux intervenants pour améliorer l'accompagnement des personnes qu'elles rencontrent.
- **Sur la culture générale prison-justice** : permettre aux intervenants de prendre du recul sur le domaine qu'ils et elles côtoient dans le cadre de leurs activités associatives en développant une réflexion à partir de leurs observations.
- **Sur la gestion des associations** : ces formations sont plus particulièrement destinées aux responsables des associations.

### 3.3. Le pôle formation

Fabienne MOULON et Anne SAGUEZ (jusqu'à juin 2019) sont les responsables de la formation et constituent le binôme de coordination et d'animation de ce Pôle depuis juin 2016.

Le Pôle Formation a pour missions de :

- consulter les membres des associations du réseau pour **connaître leurs besoins en formation** et répondre à leurs demandes lorsqu'ils en formulent en interne ou en externe ;
- **réfléchir aux orientations de l'action de formation** de la Fédération à partir des préoccupations de la FARAPEJ, des attentes des associations membres et des évolutions normatives récentes ;
- enrichir le catalogue de formations en développant de **nouveaux modules** : définir les thèmes, rechercher les intervenants, construire les programmes de formation avec ces derniers.

L'objectif du Pôle est de **proposer un catalogue de formations adaptées aux situations et besoins des associations**, notamment en direction des bénévoles.

Le Pôle Formation est composé de 5 bénévoles et s'appuie sur le travail de 2 salariés. Travaillant principalement par mail, il s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2018, le 02 juin et le 15 décembre, en plus de réunion de travail des responsables du pôle avec le chargé de formation.

### 3.4. Les activités du Pôle Formation

Au cours de l'année 2019, le Pôle Formation s'est attaché à consolider les nombreuses formations mises en place l'année précédente en adaptant les contenus et en prenant en compte les bilans de formation.

### 3.5. Le bilan 2019 des formations

En 2019, la FARAPEJ a organisé **25 sessions de formation d'une journée** qui ont accueilli **341 participants**.

Intitulé de la formation	Type	Date	Lieu	Formateurs	Présents
Approche pratique de la cour d'assises	Système judiciaire et système pénitentiaire	23-janv	Paris	JM FAYOL NOIRETERRE	12
Estime de soi	Écoute et accompagnement	31-janv	Rennes	Audrey LAFLEUR	19
Fichiers justice et fichiers police : quels contenus ? Quelles conséquences ?	Système judiciaire et système pénitentiaire	01-févr	Paris	Justice&Ville Jonathan NLOKA	7
Estime de soi	Écoute et accompagnement	01-mars	Bordeaux	Audrey LAFLEUR	14
Le parcours de la personne détenue - de l'enquête à son issue (1ère séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	13-mars	Paris	Justice&Ville Jonathan NLOKA	16
Le parcours de la personne détenue – de la condamnation à la détention (2ème séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	27-mars	Paris	Justice&Ville Jonathan NLOKA	13
Les craintes de la personne détenue et de son entourage	Écoute et accompagnement	29-mars	Saint Malo	Audrey LAFLEUR	10
La commission de discipline, de l'infraction à la sanction	Système judiciaire et système pénitentiaire	08-avr	Paris	Anne SAGUEZ	7
Le parcours de la personne détenue – fin de peine et réinsertion (3ème séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	17-avr	Paris	Justice&Ville Jonathan NLOKA	14
La réalité de la comparution immédiate aujourd'hui : une justice low cost ?	Système judiciaire et système pénitentiaire	14-mai	Paris	Brigitte VITAL DURAND	13

Le parcours de la personne détenue – de la condamnation à la détention (2ème séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	14-mai	Blois	Justice&Ville Jonathan NLOKA	10
Présentation de pratiques restaurative	Système judiciaire et système pénitentiaire	22-mai	Paris	Stéphane SIMON	6
Estime de soi	Écoute et accompagnement	06-juin	Paris	Audrey LAFLEUR	13
Notions juridiques générales	Système judiciaire et système pénitentiaire	25-juin	Paris	Justice&Ville Jonathan NLOKA	14
Les craintes de la personne détenue et de son entourage	Écoute et accompagnement	05-sept	Paris	Audrey LAFLEUR	8
Le parcours de la personne détenue - de l'enquête à son issue (1ère séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	17-sept	Paris	Justice&Ville Marion PERROT	14
Le parcours de la personne détenue – de la condamnation à la détention (2ème séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	02-oct	Paris	Justice&Ville Marion PERROT	13
La réalité de la comparution immédiate aujourd'hui : une justice low cost ?	Système judiciaire et système pénitentiaire	09-oct	Paris	Brigitte VITAL DURAND	7
Le parcours de la personne détenue – fin de peine et réinsertion (3ème séance)	Système judiciaire et système pénitentiaire	15-oct	Paris	Justice&Ville Marion PERROT	9
Approche pratique de la cour d'assises	Système judiciaire et système pénitentiaire	24-oct	Paris	JM FAYOL NOIRETERRE	6
La commission de discipline, de l'infraction à la sanction	Système judiciaire et système pénitentiaire	14-nov	Paris	Anne SAGUEZ	9
Estime de soi	Écoute et accompagnement	28-nov	Paris	Audrey LAFLEUR	13
Estime de soi	Écoute et accompagnement	29-nov	Toulouse	Audrey LAFLEUR	17
Histoire des Prisons	Culture générale prison-justice	03-déc	Paris	Jean Michel ARMAND	14
Accès au droit	Système judiciaire et système pénitentiaire	11-déc	Lyon	?	15

En 2019, la FARAPEJ a organisé **25 formations** qui ont accueilli **293 participants** soit 48 de moins qu'en 2018. Il y avait en moyenne **12 stagiaires** par formation. **19 formations** ont eu lieu **à Paris** et **7 formations** ont eu lieu **hors de Paris** (Villeurbanne, Rennes, Blois, Bordeaux, Toulouse et Saint-Malo).

Environ 1/3 des personnes ont suivi au moins 2 formations sur l'année. Cela témoigne d'une confiance et d'une fidélité de la part des stagiaires. Elles sont originaires de **45 organisations**.

### 3.6. Les perspectives 2020

Pour l'année 2020, la Fédération envisage de :

- **développer les formations en région** en répondant davantage aux demandes spontanées des associations localisées en-dehors de Paris ;
- **étendre le nombre de personnes touchées par les formations** en remplissant davantage les formations et en augmentant le nombre de formations assurées ;
- **Réaliser une refonte du catalogue de formations et trouver de nouveaux intervenants** en créant de nouveaux modules pour répondre toujours plus finement aux besoins des associations.

## 4. La FARAPEJ dans le débat public

---

### 4.1. Les partenariats inter-associatifs

#### 4.1.1. Groupe National de Concertation Prison (GNCP)

Le Groupe National de Concertation Prison (GNCP) est un **collectif informel créé il y a une quinzaine d'années, composé des représentants et représentantes de 12 associations, fédérations et aumôneries** :

- l'Association Nationale des Visiteurs de Prisons (ANVP),
- l'Aumônerie nationale catholique des prisons,
- l'Aumônerie nationale musulmane des prisons,
- l'Aumônerie nationale protestante des prisons,
- la Cimade, service œcuménique d'entraide,
- la Croix-Rouge française ;
- la FARAPEJ,
- la Fédération des Acteurs de la Solidarité (nouveau nom de la FNARS),
- le Genepi,
- les Petits frères des pauvres,
- le Secours Catholique Caritas France,
- l'Union nationale des Fédérations Régionales des Maisons d'Accueil de familles et proches de personnes incarcérées (UFRAMA).

Les structures membres du GNCP interviennent autour de l'univers carcéral afin d'**échanger sur un certain nombre de préoccupations communes**, et sont engagées chaque année dans **la réflexion et l'élaboration de la thématique et des outils de communication des Journées Nationales Prisons** (voir détail au paragraphe « 4.2.1. Les Journées Nationales Prison 2019 »). Les réunions du GNCP se tiennent une fois par mois.

Les actions du GNCP s'inscrivent toutes dans une démarche éthique et universelle fondée sur les droits humains, autour de principes communs à l'ensemble des membres du collectif :

- Reconnaître et respecter l'humanité de toute personne incarcérée : en aucun cas elle ne doit être réduite aux actes qu'elle a commis. La valeur de toute personne est toujours au-delà de ce qu'elle a pu faire.
- Croire que chacun, à la mesure de son histoire, a la possibilité de se réinsérer, de choisir de prendre sa vie en main. Croire, c'est-à-dire être prêt à s'engager pour atteindre cet objectif.
- Résister à toute forme de fatalisme, lequel pousse à regarder les échecs plutôt que les capacités à se projeter dans la vie.
- S'engager à ne faire aucune distinction entre les personnes, quelles que soient leurs origines ou les actes qu'elles ont pu poser.
- S'engager à ne faire aucun prosélytisme de quelque nature que ce soit.
- Résister à toute connivence avec le système en place qui consisterait à taire les dysfonctionnements évidents, et s'engager à en référer aux autorités concernées dans un esprit de dialogue et d'humanité.

La FARAPEJ a participé aux 11 réunions du GNCP qui se sont déroulées tout au long de l'année 2019.

## **Les actions du GNCP en 2019 :**

- Réunion le 1er juin organisée par le GNCP et ouverte largement aux structures associatives de l'univers prison-justice.
- Contribution à l'organisation des Journées Nationales Prison du 23 au 30 novembre 2019.

### **4.1.2. Collectif « Les Morts de la Prison »**

« Les Morts de la Prison » est un collectif interassociatif<sup>1</sup> créé il y a près de 10 ans par Roch-Etienne MIGLIORINO alors qu'il était infirmier pénitentiaire. Composé d'associations du monde prison-justice, ce collectif, dont fait partie la FARAPEJ, a pour finalité d'honorer la mémoire des femmes et des hommes qui décèdent en prison, dans le plus grand des silences.

Afin de lutter contre cet oubli, le collectif souhaite porter et rappeler :

- Une mémoire : **donner une identité et une matérialité symbolique** à toutes ces femmes et ces hommes qui décèdent en prison, en organisant pour elles et pour eux, un rassemblement public annuel afin de faire mémoire de leur vie et de leur mort. Une lecture des prénoms, date, âge et cause du décès est faite. Des interventions de témoins œuvrant en prison, d'anciens détenus, de représentants d'associations et des familles sont réalisées durant cette manifestation.
- Une sensibilisation : dans l'opinion publique, la question de la souffrance, de la maladie et de la mort en prison est bien souvent ignorée. Pourtant, la prison est un lieu où l'on peut souffrir, où l'on peut avoir à se battre contre la maladie qu'elle soit somatique et/ou psychiatrique, où l'on peut mourir. « Les Morts de la Prison » veulent **aider à la prise de conscience de ces réalités méconnues et sous estimées.**
- Une proposition : le collectif déplore d'avoir à **faire le constat que des personnes meurent en prison.** Nous déplorons que la mort de personnes incarcérées n'ait jamais été au cœur des débats sociétaux, et qu'à la dépersonnalisation réponde l'oubli. Nous déplorons que l'adaptation des conditions de détention tout comme la prise en compte du milieu hospitalier extérieur ne soient pas à l'ordre du jour des politiques mises en œuvre. Nous déplorons que, face à la restauration de l'estime de soi ne soient opposées que des politiques utilitaristes, chiffrées, dématérialisées.

Le Collectif « Les Morts de la Prison » s'est réuni en 2019 pour finaliser la mise en place de l'hommage 2019 (voir détail au paragraphe « 4.2.2. L'hommage aux Morts de la Prison en 2019 »), en faire le bilan, et préparer l'hommage 2020.

## **4.2. Les actions d'information et de sensibilisation du public**

### **4.2.1. Les Journées Nationales Prison 2019**

Les Journées Nationales Prison (JNP) visent à **sensibiliser et à informer le grand public sur les questions prison-justice et les thématiques carcérales**, et à en **débattre et afin de changer de regard sur les personnes incarcérées ou sortant de prison** grâce à de nombreuses manifestations et événements : conférences, colloques, projections de films, expositions, ateliers de théâtre... Les JNP se déroulent partout en France au cours de la dernière semaine de novembre. Chaque année, les associations organisatrices s'inspirent d'un thème différent pour interpeller le public.

Se déroulant sur l'ensemble du territoire grâce aux associations sur le terrain, et créées à l'initiative de la FARAPEJ en 1991, les JNP sont co-organisées au niveau national par le Groupe National de Concertation Prison, dont la FARAPEJ est partie prenante. La FARAPEJ soutient l'organisation d'événements locaux par

---

<sup>1</sup> FARAPEJ, Secours Catholique Caritas France, Genepi, la Cimade, les petits frères des Pauvres, OIP – section française, Carceropolis, le collectif « Les Morts de la Rue », le Courrier de Bovet, David & Jonathan

ses membres et met à disposition des affiches, recense les événements et valorise le programme sur son site Internet, contribuant ainsi à l'ampleur de la campagne.

Les **26èmes Journées Nationales Prison** se sont déroulées **du 23 au 30 novembre 2019**, sur le thème « **Justice-prison : sortir du cercle vicieux** ». De nombreuses associations se sont mobilisées pour aller à la rencontre du grand public à cette occasion, en organisant des projections ou des représentations de théâtre suivies de débats, des rencontres, des expositions, des stands de sensibilisation, des conférences, des interventions en milieu scolaire, etc. **Au moins 60 événements et manifestations ont ainsi été organisés dans toute la France.**

L'événement de lancement s'est tenu le **vendredi 22 novembre au cinéma Saint-André des Arts**. Le GNCP a organisé une projection-débat autour de plusieurs courts-métrages ;

- Un cartoon « *Prison et pouvoir d'agir/La Fabrique* », du Secours Catholique ;
- « *Deux jours de sortie* » de Philippe Ayala suivi d'un débat avec Philippe Ayala, C. de la Condamine, et une comédienne ainsi que Paul Dandrel, réalisateur du cartoon ;
- « Une si longue peine » de Stéphane Mercurio ;
- « Sémantique carcérale » de Catherine Réchard (extrait du film « Le déménagement ») suivi d'un débat avec Viviane Aquilli, productrice du film « Une si longue peine » et Catherine Réchard.

Par ailleurs, tout au long de la semaine des JNP, la FARAPEJ a organisé plusieurs projections-débats dans différents lieux en Ile-de-France ;

- **Dimanche 24 novembre** : « *Un demi-mètre-carré de liberté* » d'Inga Lavolé-Khavkina et Bruno Lavolé au Studio Galande dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Après la projection un débat s'est tenu avec Bruno Lavolé et Marie Tillard, artiste intervenant en détention.
- **Lundi 25 novembre** : « *A l'Ombre de la République* » de Stéphane Mercurio au cinéma L'Épée de Bois dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Débat avec Stéphane Mercurio, réalisatrice et Yves Racovski, délégué régional de l'ANVP.
- **Mardi 26 novembre** : « *A l'air libre* » de Nicolas Ferran et Samuel Gautier au Studio Galande. Débat avec des encadrants et résidents de la Ferme de Moyembrie ainsi que des représentants de la FARAPEJ.
- **Mercredi 27 novembre** : « *Les Drapeaux de papier* » de Nathan Ambrosioni à l'auditorium du groupe M6 à Neuilly-sur-Seine, en partenariat avec la Fondation M6. Débat avec Bernard Petitgas, sociologue et ancien détenu, Nathan Ambrosioni, réalisateur, Ronan Palaric, psychologue clinicien, docteur en psychologie au sein du service criminologie ARCA . Le débat était animé par Nathalie Renoux, journaliste et marraine de la Fondation M6.
- **Jeudi 28 novembre** : « *A l'air libre* » de Nicolas Ferran et Samuel Gautier à la Ferme Caillard de Bondy en Seine Saint-Denis. Cet événement a été organisé par l'association TIG'à Rebond en partenariat avec la Mairie de Bondy et la FARAPEJ. Débat avec Yazhid Kerfi, fondateur de Médiation Nomade et ancien détenu et le réalisateur Nicolas Ferran. Le débat a été animé par Gaël Rabiers du Villars.
- **Vendredi 29 novembre** : « *Fugues carcérales* » de Janusz Mrozowski au cinéma L'Épée de Bois. Débat en présence de Marie Hardouin, présidente du Courrier de Bovet, Bérengère Eldin, directrice-adjointe d'Auxilia, Stéphane ancien apprenant Auxilia et Alexis Saurin, président de la FARAPEJ.



Au total, **les JNP 2019 ont permis de sensibiliser plusieurs centaines de personnes aux réalités carcérales** grâce à l'ensemble de ces manifestations, la moitié d'entre elles ayant eu un écho dans les médias, principalement régionaux.

Les JNP 2019 ont permis d'apporter des éléments de réflexion sur l'univers prison-justice, et de susciter des débats riches, des échanges fournis et d'un bon niveau. Les organisateurs et organisatrices ont réussi à faire venir plus de monde et avoir davantage d'échanges que les années passées.

Les défis pour les années à venir seront nombreux. Il faudrait faire venir un public nouveau qui ne serait pas déjà sensibilisé aux questions carcérales. Pour cela, une amélioration de la communication sur les JNP dans les médias, des propositions d'événements interpellant plus largement, mais aussi l'élargissement de la mobilisation des associations sur le terrain seraient à envisager.

Pour que la société soit prête à réintégrer des personnes qui sortent de prison, souffrant de nombreux préjugés, la FARAPEJ encourage ses membres à témoigner, informer, sensibiliser le grand public au fonctionnement de la justice pénale et à la réalité de la prison. Afin de favoriser le décloisonnement entre l'univers carcéral et la société civile, la FARAPEJ a pour ambition de donner chaque année un large écho aux JNP.

#### **4.2.2. L'hommage aux Morts de la Prison en 2019**

Pour la onzième année consécutive, Le collectif « Les Morts de la Prison », auquel la FARAPEJ appartient, a invité les personnes intéressées à deux événements lors de la journée du **28 mars 2019**. Le matin, une rencontre avec des acteurs et des actrices de l'univers prison-justice pour un échange autour de la fin de vie en détention s'est tenue au Foyer de Grenelle dans le XVème arrondissement de Paris. L'après-midi, un **rassemblement qui a eu lieu à 17h, place de la Bataille de Stalingrad**, pour rendre hommage à toutes les personnes ayant perdu la vie en détention au cours de l'année 2018. Gaël RABIER DU VILLARS et Alexis SAURIN étaient présents.

Cet événement avait pour objectif de mettre en lumière la question de la mort en détention, et plus particulièrement des conditions dans lesquelles des personnes détenues décèdent chaque année dans les établissements pénitentiaires français et dans le plus grand silence. La mort, qu'elle survienne à l'issue d'une maladie, de façon naturelle ou d'un suicide, fait indéniablement partie du quotidien carcéral. C'est au nom de ce combat pour préserver la dignité de chaque personne humaine que **les noms des personnes détenues décédées en 2018 dans les prisons françaises ont été lus** et que des témoignages d'acteurs et d'actrices du monde prison-justice ont été livrés.

Se sont succédé à la tribune pour les témoignages et la lecture des noms :

- Clémence, Genepi ;
- Philippe Le Pelley-Fonteny, Petit frère des pauvres ;
- Eric, ancien détenu ;
- Delphine Dhombres, OIP ;
- Jean-Michel Gremillet, OIP ;

#### **4.2.3. Prison Insider**

Depuis 2015, **la FARAPEJ est le correspondant national de l'association Prison Insider pour la France**. Cette dernière est à l'origine d'un site internet (<https://www.prison-insider.com/>) qui vise à faire connaître les conditions de détention partout dans le monde. La FARAPEJ est en charge de la rédaction d'une fiche synthétique sur les conditions de détention dans les prisons françaises et notre partenariat nous conduit chaque année à la mettre à jour.



Fiche France 2017 en ligne : <https://www.prison-insider.com/fichepays/prisons-france>

#### 4.2.4 Apéro-débat

En juillet 2019 la FARAPEJ a organisé un apéro-débat sur les prisons des Pays-Bas dans le cadre de son cycle sur les prisons du monde. Véronique ACHAOU, directrice de programme pour deux organisations, CHAINS (une organisation travaillant sur la réforme de la justice pénale) et pour le Netherlands Helsinki Committee (une organisation de défense des droits humains travaillant sur la réforme des prisons dans les pays des Balkans) est intervenue ainsi que Monique DEN HARTOG, visiteuse de prison depuis 11 ans à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et de Fresnes.

### 4.3. La contribution au débat public

#### 4.3.1. Les prises de position de la FARAPEJ

- Signature d'une tribune collective en soutien à l'Observatoire Internationale des Prisons le 11 décembre 2019.

<https://farapej.fr/Soutien-a-l-OIP-section-francaise>

#### 4.3.2. Les interventions et participations extérieures de la FARAPEJ

##### **Les rendez-vous institutionnels :**

- **Vendredi 25 janvier 2019** : réunion à la Direction de l'administration pénitentiaire en présence de Madame Catherine PORCEDDU, responsable du partenariat associatif national. Pour la FARAPEJ, Alexis Saurin et Gaël Rabiers du Villars étaient présents. Ont été évoqués la question du renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectif et des demandes ont été formulées par rapport à la fiche France de Prison Insider dont la FARAPEJ a la charge.

- **Mercredi 27 mars 2019** : Réunion entre la Direction de l'Administration Pénitentiaire et les associations partenaires en présence du Directeur de l'AP.

- **Jeudi 4 avril 2019** : Rendez-vous avec le Contrôle Général des Lieux de Privation de Liberté. Étaient présents, Jeanne BASTARD, directrice des affaires juridiques, Arlette SUZANNE de l'association Karayb Unity, Sébastien MONTÉMONT pour la FARAPEJ. La situation dans l'établissement pénitentiaire de Ducos était au centre pénitentiaire de Ducos.

- **Lundi 6 mai 2019** : Réunion à la Direction de l'administration pénitentiaire en présence de Madame Catherine PORCEDDU, responsable du partenariat associatif national et Monsieur Amin MBARKI, Chef du département des politiques sociales et des partenariats (DPSP). Le renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectif était à l'ordre du jour.

- **Mercredi 22 mai 2019** : Rendez-vous avec le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) en présence de Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, magistrat et Madame Nathalie MARIE, chargée de la programmation des crédits FIPD. Pour la FARAPEJ, Alexis SAURIN et Gaël RABIER DU VILLARS étaient présents. L'objectif de la réunion était de faire le point sur une possible demande de subvention.

- **Lundi 3 juin 2019** : Réunion avec la Direction de l'administration pénitentiaire représentée par Madame Catherine PORCEDDU, responsable du partenariat associatif national. Pour la FARAPEJ, Alexis SAURIN et Gaël RABIER DU VILLARS étaient présents.

- **Jeudi 21 novembre 2019** : réunion entre le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté et les représentants des associations impliquées dans la défense des droits des personnes détenues. Gaël RABIER DU VILLARS était présent pour la FARAPEJ.

## 5. RESCALED

---

La FARAPEJ est aujourd'hui partenaire du projet européen RESCALED. Ce mouvement européen est actuellement implanté dans 5 pays : la Belgique, le Portugal, les Pays-Bas, la Norvège et la France. RESCALED souhaite favoriser la réflexion sur la détention auprès de multiples acteurs (pouvoirs publics et politiques, administration pénitentiaire, professionnels qui interviennent en détention, monde académique, monde associatif, médias et « grand public »). RESCALED porte l'idée que la prison ne devrait pas être la peine de référence. Si l'incarcération est requise, l'impératif de réinsertion doit organiser la détention. La réparation du préjudice causé par l'infraction devrait également être favorisée. Pour ce faire, RESCALED défend la promotion des « maisons de détention » comme un projet alternatif à l'incarcération traditionnelle qui remet en question la manière dont la détention est habituellement organisée. Les maisons de détention sont de petite taille, intégrées dans la communauté et diffèrent par leur niveau de sécurité, leurs services et leurs activités. Elles permettent des sanctions plus efficaces et contribuent à une société plus sûre et plus inclusive.

Une page dédiée à RESCALED a été intégrée au site internet de la FARAPEJ ([www.farapej.fr/RESCALED](http://www.farapej.fr/RESCALED)).

Une rencontre en décembre 2019 à Bruxelles (Belgique) a permis de réunir l'équipe européenne de RESCALED dont ses coordinateurs nationaux. Ce moment a permis de discuter des stratégies nationales des cinq pays et des modalités d'organisation des équipes.

Le projet RESCALED a été présenté par Hans Claus, fondateur du mouvement lors du colloque de janvier 2020 de la FARAPEJ sur la surpopulation carcérale. D'autres interventions ont pu développer les principes qui animent le projet, dont l'intervention de Veronique Achoui, coordinatrice RESCALED aux Pays-Bas.

À la FARAPEJ, le projet RESCALED est en cours de déploiement avec le recrutement d'une coordinatrice et de son articulation avec les deux salariés. Une stratégie nationale est en voie d'élaboration. De même, la consultation des associations membres de la FARAPEJ et ses partenaires est prévue afin d'associer et d'impliquer tous les acteurs dans ce projet.

## 6. La réflexion

---

### 6.1.1. Journées annuelles de réflexion

Les Journées annuelles de réflexion de la FARAPEJ se sont tenues à l'occasion de l'Assemblée générale les 15 et 16 mars, à Paris. La FARAPEJ a choisi de mettre deux thèmes à l'honneur pour travailler, réfléchir et échanger :

- « *Les français et la prison, connaissances et représentation de la prison* »
- « *Espace plein et temps vide* »

Elles ont rassemblé 48 participant-e-s le 16 mars, 68 participant-e-s le 15 mars. Elles ont fédéré 21 associations le 16 mars et 20 associations le 17 mars.

### 6.1.2. La revue

Les changements profonds au sein du comité de rédaction conduiront à revoir l'organisation de ce comité et plus fondamentalement le projet de la revue elle-même et son articulation avec la lettre de la FARAPEJ.

## 7. Les actions auprès des publics touchés par une mesure pénale

---

### 7.1. L'annuaire des associations prison-justice

Cet annuaire a pour but de **mettre en avant les associations du milieu prison-justice**. Il a été mis en place en **partenariat avec Carceropolis**. L'ensemble des associations membres de la FARAPEJ y sont inscrites. Celles-ci peuvent utiliser cet outil afin de faire connaître leur structure sur la toile en indiquant leurs coordonnées et leur objet. L'annuaire est mis à jour dès que de nouvelles associations adhèrent à la FARAPEJ. Les associations non membres peuvent également faire une demande d'ajout via l'onglet « contact » du site.

Ce site est **principalement visité par les familles et les proches de personnes détenues et les professionnel-le-s** qui recherchent une structure ou une activité en particulier.

Consulter l'annuaire : <http://www.guide-associations-prison.fr/-Guide-des-associations-prison-justice->

En savoir plus sur Carceropolis : <http://www.carceropolis.fr/>

## 7.2. L'orientation des personnes détenues ou sortant de prison et de leurs proches, les réponses aux sollicitations extérieures

La FARAPEJ est régulièrement sollicitée par des personnes en contact direct ou indirect avec la prison, et qui



### Guide des associations prison-justice

Des centaines d'associations agissent en France, à tous les niveaux de la chaîne pénale et pénitentiaire. Ces actions sont très variées, car elles sont locales ou nationales, situées à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements, mises en place pendant ou après l'incarcération. Il est parfois difficile de déterminer « qui fait quoi » parmi les différents intervenants associatifs.

Le but premier de cet annuaire est donc de permettre une **meilleure information** des personnes touchées, directement ou indirectement, par l'incarcération. De plus, il souhaite permettre des **relations simplifiées entre les différents acteurs associatifs**, et ainsi encourager la mise en place de nouveaux projets.

Cet annuaire est donc un travail collectif coordonné par Carcéropolis et par la Farapej. Il a vocation à recenser les associations (of 1901 qui agissent et réfléchissent sur les thématiques carcérales, à l'exception des associations professionnelles intrinsèquement liées, notamment, à la défense d'un statut. A contrario, les activités spirituelles relevant de l'exercice du culte n'ont pas vocation à apparaître au sein de cet outil. Également, les personnes intervenant à titre individuel au sein des établissements pénitentiaires ou à leurs abords, n'apparaissent pas non plus.

Carcéropolis et la Farapej se réservent le droit de ne pas verser au sein de l'annuaire les structures qui ne répondraient pas à ce critère structurel, tout comme les associations prosélytes, ou celles ne s'inscrivant pas dans le respect ou la défense des droits fondamentaux, et plus particulièrement des droits fondamentaux des personnes détenues.

recherchent des informations ou un accompagnement : personnes détenues, proches de personnes détenues, personnes sortant de détention, étudiants, journalistes, avocats, CPIP *etc.* La Fédération s'attache à orienter au mieux ces personnes vers les structures ou les personnes qui pourront les aider.

Au cours de l'année 2019, cette activité a été conduite par le siège accompagné de d'une bénévole. Nous avons ainsi répondu à :

- **plus de 230 sollicitations par téléphone** dont la moitié émane des familles de personnes détenues ;
- **40 sollicitations par courrier postal**, qui émanent presque toutes de personnes incarcérées ;
- **87 sollicitations par e-mail**.

Par rapport à 2018, on note une baisse des sollicitations par courrier et le reste est stable.

Les questions soulevées concernent principalement des notions juridiques ou la recherche d'un accompagnement dans les démarches de réinsertion. La Fédération oriente les personnes vers le Numéro Vert Arapej, l'annuaire des associations prison-justice en ligne, les associations du réseau et plus largement toute structure susceptible de pouvoir les aider.

## 8. La boîte à outils de la FARAPEJ au service de ses membres

---

### 8.1. Le dépliant de la FARAPEJ

Fin 2017, la **nouvelle plaquette de présentation de la FARAPEJ** a été diffusée. Conçu comme un **outil fédérateur**, ce dépliant en trois volets a pour objectif de **présenter les missions et les actions de la FARAPEJ en quelques coups d'œil**.

Ce document a vocation à être diffusé auprès des interlocuteurs du réseau pour faire connaître la FARAPEJ, notamment les représentants des pouvoirs publics et les institutions de l'univers prison justice.

Une mise à jour et une nouvelle impression sont prévues pour 2020.

Télécharger le dépliant :

[https://farapej.fr/IMG/pdf/depliant\\_3\\_volets.pdf](https://farapej.fr/IMG/pdf/depliant_3_volets.pdf)



### 8.2. Les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

En 2018, la présence sur les réseaux sociaux de la FARAPEJ, notamment Facebook et Twitter, a très largement évolué. En effet nos réseaux sont alimentés régulièrement en informations, en moyenne 2 à 3 fois par semaine.

Ces outils permettent à la Fédération de se moderniser et de prétendre à intéresser un public plus large et investi. Ils sont utilisés pour la mise en avant de nos événements tels que l'Assemblée générale et les journées annuelles de réflexion, pour diffuser les publications régulières de la Fédération et pour relayer des informations sur le milieu prison-justice.

L'activité de la FARAPEJ sur les réseaux sociaux s'est largement développée en l'espace d'un an :

**Facebook** : de 535 mentions « j'aime » début 2018 à 583 mentions « j'aime » fin 2019.

**Twitter** : de 722 personnes qui nous suivent début 2018 à 899 **personnes fin 2018**.

Page Facebook de la FARAPEJ : [www.facebook.com/farapej](http://www.facebook.com/farapej)

Page Twitter de la FARAPEJ : <https://twitter.com/Farapej>

### 8.3. Le site internet

Notre site internet vise à fournir des informations sur la FARAPEJ et sur ses activités continues. Il permet également de mettre à disposition plusieurs publications régulières ou de mettre en avant des prises de position et des événements à venir.



Les pages du site de la FARAPEJ ont été **visitées plus de 25 000 fois par mois, soit environ 300 000 visites** en 2019.

Site internet de la FARAPEJ : <http://www.farapej.fr>

## 8.4. Les chroniques

Trois chroniques originales sur la prison et la justice, mensuelles, ont été publiées sur le site internet de la FARAPEJ au cours de l'année 2019 :

- La **chronique d'actualité Prison Justice** est rédigée par Pierre DELMAS, délégué régional Lille, en partenariat avec Etienne HERARD membre de Prison Justice 44. Il s'agit d'une revue de presse qui recense chaque mois les événements marquants de l'actualité prison et justice.

Télécharger les chroniques d'actualité Prison Justice : <https://farapej.fr/Les-Chroniques-d-actualites-prison-justice>

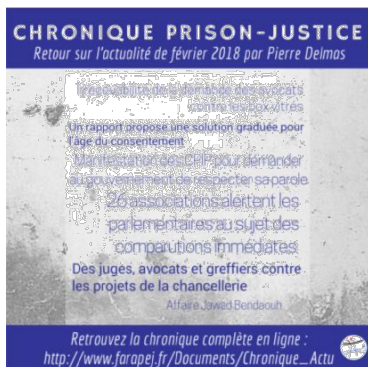
- La **chronique Côté Cour Européenne des Droits de l'Homme (EDH)** est écrite par Jean-Manuel LARRALDE, professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie. Il analyse un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme en lien avec les droits et libertés des personnes détenues.

Télécharger les chroniques Côté Cour EDH : <https://farapej.fr/Chroniques-Cote-Cour-EDH>

- La **chronique d'OPALE** (Observatoire de la privation de liberté et des sanctions et mesures appliquées dans la communauté) est rédigée par Pierre Victor TOURNIER, directeur de recherche au CNRS (en retraite). La chronique OPAL n'est plus publiée en 2019.

Télécharger les chroniques d'OPALE : <https://farapej.fr/OPALE>

Au cours de l'année 2019, **15 chroniques ont été mises en ligne** sur le site internet de la fédération. Afin d'améliorer la visibilité de ces chroniques, une présentation spécifique en est faite sur les réseaux sociaux ;



## 8.5. Le centre de documentation

Le centre de documentation de la FARAPEJ, situé dans les locaux du siège, compte en 2019 près de **2 000 supports documentaires sur la prison et la justice** : ouvrages, livres, rapports, thèses, périodiques, newsletters, DVD, documents divers, etc.

L'espace consacré à ce lieu au sein des locaux nationaux de la FARAPEJ a été réaménagé durant l'été afin de mieux accueillir le public grâce à un espace de lecture approprié, et de séparer distinctement le centre de ressources des bureaux de travail de l'équipe salariée.



**L'espace est ouvert au public sur rendez-vous de 9h30 à 13h du lundi au vendredi.**

## 8.6. Les fiches conseil









Les fiches conseils, disponibles sur notre site internet, fournissent des informations juridiques à destination de toutes les personnes, militants associatifs notamment, qui interviennent dans le milieu prison justice.

Voir les fiches conseil : <https://farafej.fr/Les-fiches-conseils>



## 9. Les partenariats financiers en 2019

Nous remercions nos partenaires financiers qui ont fait confiance à la FARAPEJ en soutenant nos actions en 2018.

<p><b>Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)</b> dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2016-2018</p>	 <p>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</p> 	<p><a href="http://www.justice.gouv.fr/p_rison-et-reinsertion-10036/">http://www.justice.gouv.fr/p_rison-et-reinsertion-10036/</a></p>
<p><b>DIRECCTE Ile-de-France</b> pour la prime embauche PME</p>	 <p>Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Ile-de-France</p>	<p><a href="http://idf.direccte.gouv.fr/">http://idf.direccte.gouv.fr/</a></p>
<p><b>Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)</b> dans le cadre du programme 177</p>	 <p>MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ</p> 	<p><a href="http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/organisation/directions/article/dg_cs-direction-generale-de-la-cohesion-sociale">http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/organisation/directions/article/dg_cs-direction-generale-de-la-cohesion-sociale</a></p>
<p><b>Fondation M6</b></p>		<p><a href="https://www.groupeM6.fr/engagements/la-fondation/">https://www.groupeM6.fr/engagements/la-fondation/</a></p>
<p><b>Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)</b></p>	 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p><b>FDVA</b> FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE</p>	<p><a href="http://www.associations.gouv.fr/FDVA.html">http://www.associations.gouv.fr/FDVA.html</a></p>
<p><b>Mairie de Paris</b></p>	 <p><b>MAIRIE DE PARIS</b></p>	<p><a href="https://www.paris.fr/">https://www.paris.fr/</a></p>

<p><b>Prison Insider</b></p>		<p><a href="https://www.prison-insider.com/">https://www.prison-insider.com/</a></p>
<p><b>Secours catholique –CARITAS France</b></p>		<p><a href="https://secours-catholique.org/">https://secours-catholique.org/</a></p>
<p><b>RESCALED</b></p>		<p><a href="http://www.rescaled.net">www.rescaled.net</a></p>
<p><b>Uniformalion</b></p>		<p><a href="http://www.uniformalion.fr/">http://www.uniformalion.fr/</a></p>
<p><b>Dons de particuliers / associations</b></p>		<p><a href="https://www.helloasso.com/">https://www.helloasso.com/</a></p>